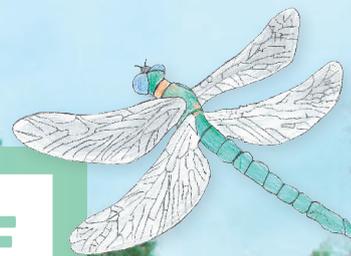


CITOYENS PAR NATURE



© CEN

INAUGURATION D'UN SENTIER D'INTERPRÉTATION SUR LE SITE DU BOIS DE SAINT LANDELIN

Le mardi 4 juillet 2017, à 16h00
Rendez-vous au chemin du Composé à Crespin

Projet «Citoyens par nature» : le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais inaugure un sentier d'interprétation ponctué de panneaux pédagogiques conçus par les élèves des écoles de Crespin. Une belle manière de mettre en valeur leurs efforts en faveur de l'environnement !

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a mis en place le projet «Citoyens par nature» au sein de la commune de Crespin ; il s'agit d'un projet de sensibilisation à l'environnement.

Ce projet s'adressait à la fois aux élèves des écoles Bellevue et Blanc Misseron de Crespin ainsi qu'à tous les habitants. L'objectif était de permettre à chacun d'agir en faveur du patrimoine naturel local, en contribuant de manière concrète à la valorisation du Bois de Saint Landelin.

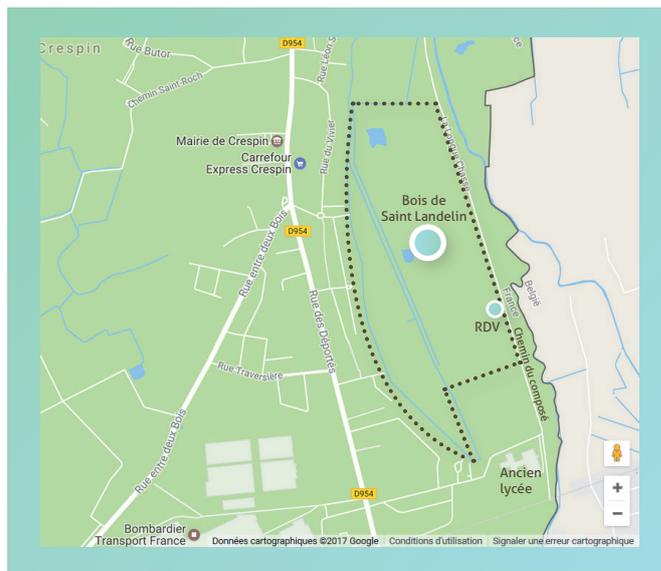
Les élèves ont ainsi réalisé en classe avec leurs enseignantes les dessins qui illustrent les panneaux pédagogiques d'un nouveau sentier d'interprétation portant sur les essences locales d'arbres et d'arbustes ainsi que sur la faune de la mare.

L'inauguration de ce sentier d'interprétation, qui aura lieu le mardi 4 juillet 2017 à 16h, sera le point d'orgue du projet pédagogique mis en oeuvre tout au long de l'année par le Conservatoire d'espaces naturels avec les écoles de la commune de Crespin et l'occasion de mettre en avant le travail réalisé par les enfants.

Rendez-vous est donné au chemin du Composé à Crespin, afin de découvrir ce beau projet et d'en apprendre plus sur le Bois de Saint Landelin !

Contact presse

Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais
Service communication - Tél : 03 21 54 75 00
Ludivine Caron, chargée de communication
ludivine.caron@espaces-naturels.fr



Les panneaux réalisés grâce aux dessins des enfants des écoles Bellevue et Blanc Misseron de Crespin

QU'EST-CE QUE LE PROJET «CITOYENS PAR NATURE» ?

• En quoi consiste le projet ?

Il s'agit de sensibiliser une population aux enjeux écologiques d'un territoire en lui apportant des connaissances, des compétences, un état d'esprit et des motivations qui lui permettront d'agir collectivement en faveur de son environnement.

• Quels sont les avantages pour les communes ?

Ces projets impliquent les habitants tout en valorisant les actions de la commune. Ces activités ludiques et utiles à la collectivité enrichissent la programmation socio-culturelle tout en créant les conditions favorables à la collaboration (services communaux, associations, écoles, habitants).

Projet organisé par :

Commune de Crespin



Co-gestionnaire du site

Grâce au soutien de :



Etablissement public du Ministère chargé



Propriétaire du site



Co-gestionnaire du site



Préfet de la Région Hauts-de-France